



COMMUNE D'AVEIZE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 DECEMBRE 2025 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 18 décembre 2025 à 20h30 à la mairie, sous la
présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2025-12-01	Répartition 2025 du produit des amendes de police relative à la circulation routière : notification de la subvention octroyée et engagement pour la réalisation des travaux	Approuvée à l'unanimité
2025-12-02	Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour la Maison des P'tits Lutins	Approuvée à l'unanimité
2025-12-03	Avenant au bail commercial pour le salon des coiffure	Approuvée à l'unanimité
2025-12-04	Avenant au bail commercial pour le commerce multi services (activité épicerie, multi services, presse et point poste)	Approuvée à l'unanimité
2025-12-05	Convention d'objectifs et de financement avec la CAF du Rhône pour le transfert de la maison d'assistants maternels	Approuvée à l'unanimité
2025-12-06	Adhésion aux conventions de participation en matière de protection sociale complémentaire portées par le CDG69	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations ont été mises à la disposition du public en Mairie à compter du 20/12/2025

Le Maire, Michel BONNIER.



Mise en ligne sur le site Internet le 20/12/2025
Affichée le 20/12/2025